



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL



SEANCE DU 26 mars 2025

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le vingt-six mars à 15H00, le comité syndical du SITS du pays de Rabelais s'est réuni à la mairie de Chinon, sous la Présidence de M. Denis MOUTARDIER, Président.

Date de convocation du comité syndical : 17/03/2025

Membres en exercice : 18

Membres présents : 14

Procuration : 0

Membres votants : 14

Présents : Marie-Line RUOPPOLO C, Thierry GASNIER, Sylviane GRANDEMANGE, Benoit RUGEN, Nicole MUREAU, Jeannette PICHET, Denis MOUTARDIER, Marina DANTIC, Christelle LAMBERT, Francine HENRY, Béatrice FAUVY, Sylvie LARGEAU, Sylvie BOUCHET, Jean-Michel MORISOT.

Excusés : Eric BIDET

Procurations :

A assisté : Angélique BERNARD

Secrétaire de séance : Béatrice FAUVY

Monsieur le Président ouvre la séance à 15H02 heures et constate que le quorum est atteint.

2025/13 DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE DES AGENTS AU CNAS

Membres en exercice	18
Membres présents	14
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Le Président rappelle que le SITS est adhérent au CNAS.

Les fonctions de délégué et de correspondant des agents étaient jusqu'à présent remplies par Mme CAMILLE.

Mme CAMILLE étant partie en retraite le 01/03/2025, il convient de désigner un nouvel agent pour ces fonctions.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

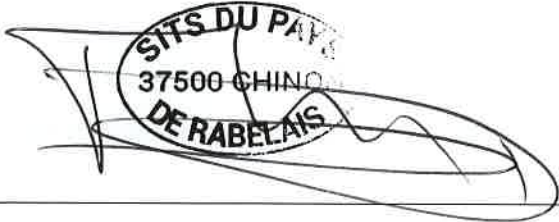
DECIDE de désigner Angélique BERNARD en tant que déléguée des agents et correspondante CNAS.

AUTORISE le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Transmis au représentant de l'Etat le : 4.4.25

Publication le : 4.4.2025

**Le Président
D.MOUTARIDER**



Pour extrait conforme,

Le Président

Denis MOUTARDIER



SOUS-PRÉFECTURE DE CHINON

04 AVR. 2025

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

(Loi du 2 Mars 1982)